



Lille, le 16 avril 2012

Le Délégué académique
à la formation des personnels

à
Mesdames et Messieurs les
Personnels enseignants

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Objet : Plan Académique de Formation (PAF) 2012-2013.

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de la campagne de consultation et d'inscription pour le Plan Académique de Formation 2012-2013.

Rectorat de l'Académie
de Lille

Délégation académique
à la formation des
personnels - DAFOP

Affaire suivie par
Philippe Vanackère
Délégué académique

Jean-Marc Doré
Adjoint pédagogique
au délégué académique

Réf : PV/JMD/SV

Téléphone
03 20 12 14 02

Télécopie
03 20 12 14 08

Courriel
ce.dafop2@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
BP 709
59 033 LILLE Cedex

Cette année, la campagne de consultation et d'inscription est modifiée :

- la campagne de consultation est prévue du **7 mai au 14 septembre 2012** ;
- la campagne d'inscription pour la rubrique « Préparation aux concours internes » est ouverte du **7 mai au 30 mai 2012 minuit** ;
- la campagne d'inscription pour les actions à Public Volontaire est fixée du **20 août au 14 septembre 2012, minuit**.

Pour cette nouvelle édition et pour toutes les catégories de personnels, les opérations de consultation et d'inscription se feront uniquement en ligne sur le site académique : <http://www.ac-lille.fr/paf>

J'attire tout particulièrement votre attention sur les changements intervenus quant aux procédures d'inscription. Un courrier a été envoyé aux établissements pour ce faire il y a déjà quelques semaines. A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint la fiche présentant la procédure à respecter.

J'espère que cette offre de formation vous permettra de répondre au mieux à vos besoins de développement professionnel et d'effectuer ainsi de véritables choix.

Un effort tout particulier a été engagé ou se trouve renforcé sur les orientations suivantes :

1. La réforme du lycée
2. La maîtrise du socle commun (situation d'apprentissage et évaluation de compétences)
3. La prévention du décrochage scolaire et le retour en formation
4. La prévention des violences en milieu scolaire
5. Le développement des usages pédagogiques du numériques
6. La scolarisation des élèves en situation de handicap
7. La mobilisation des acteurs concernés sur les questions d'orientation

De plus et en complément de l'offre académique, vous pouvez être à l'origine avec d'autres collègues et sous l'autorité de votre chef d'établissement de demande de formation dans le cadre des Formations à Initiative Locale (FIL). La date limite de remontée des demandes est fixée au 19 mai 2012.

L'ensemble des services de la DAFOP est à votre écoute pour toutes informations complémentaires et vous remercie de votre soutien dans l'élaboration d'une formation continue de qualité.



Philippe Vanackère